

Volle Züge, leere Kassen

Die SBB transportieren so viele Reisende wie nie zuvor. Doch in finanziellen Erfolg können sie das nicht ummünzen.

Stefan Ehrbar

So früh fuhr kaum je ein Zug ab Interlaken: Am Samstag bestiegen unentwegte Schwingfans dort um 2.30 Uhr einen Extrazug, der sie in dreieinhalb Stunden ans Esaf im Glarnerland bringt. Zehntausende werden es ihnen gleich tun und mit dem öffentlichen Verkehr ans «Eidgenössische» anreisen. Nach dem Eurovision Song Contest, der Fussball-EM der Frauen und der Streetparade ist es der nächste Anlass, für den die Bahn Dutzende Extrazüge bereitstellt.

Dank vielen Events, einer starken Nachfrage im Freizeitverkehr und in internationalen Zügen transportierten die SBB im ersten Halbjahr so viele Menschen wie nie. Mit 1,41 Millionen Passagieren jeden Tag war diese Zahl 4,5 Prozent höher als in der Vorjahresperiode und 9 Prozent höher als 2019. Die Nachfrage wuchs zuletzt damit stärker als die Bevölkerung.

Einen Anteil am Passagierboom haben auch die Touristen. Im ersten Halbjahr erreichte die Firma Swiss Travel System (STS), welche mit dem Swiss Travel Pass eine Art GA für ausländische Gäste verkauft, ebenfalls einen neuen Rekord. Das sagte STS-Chefin Sara Roloff am Dienstag an einem Tourismuskongress in Zürich. Noch nie seien in einem Monat mehr Abos verkauft worden als in diesem Juni.

Der Güterverkehr schreibt mehr Verlust als 2024

Nach einer Phase der Stagnation und einem Einbruch während der Coronakrise wachsen auch die Marktanteile des öffentlichen Verkehrs wieder auf 22,5 Prozent im Jahr 2023, ebenfalls ein neuer Rekord. Aktuellere

Zahlen stehen noch nicht zur Verfügung.

Doch diese Zahlen sind nur eine Seite der Medaille. Der Gewinn der SBB sank im Vergleich zu den Vorjahren im ersten Halbjahr nämlich trotz Passagierboom auf gerade noch 47,5 Millionen Franken. Zwar konnte die Immobilienpartie dank dem tiefen Zinsniveau und sprudelnden Mieteinnahmen ihre Erträge um 26 Millionen auf 148 Millionen Franken steigern. Damit hatte es sich aber.

Im Güterverkehr nahm der Verlust gegenüber der Vorjahresperiode um 4 Millionen auf 47 Millionen Franken zu. Der

Bereich Infrastruktur-Energie trug einen Gewinn von 38 Millionen Franken bei, 11 Millionen Franken weniger als 2024. Selbst der Fernverkehr mit seinen vollen Zügen schnitt mit 48 Millionen Franken Gewinn um 3 Millionen Franken schlechter ab als in den Vorjahren und um 51 Millionen Franken schlechter als 2023.

Das Nachtzug-Netz wächst nicht mehr substanzial

Das liegt nicht an tieferen Erträgen – diese stiegen im Fernverkehr um 5 Prozent auf 1,44 Milliarden Franken –, sondern daran, dass die SBB neue Züge

kauften. Dafür mussten sie höhere Abschreibungen tätigen. Zudem stiegen die Aufwände für die Instandhaltung und die Beiträge an die Infrastruktur. Die finanzielle Lage bleibe «angespannt» und die Verschuldung hoch, schreiben die SBB in einer Mitteilung.

Das hat Einfluss auf den internationalen Verkehr. Im ersten Halbjahr wurden mit 6 Millionen Reisenden 3,5 Prozent mehr gezählt als in der Vorjahresperiode. Fürs ganze Jahr rechnet SBB-Chef Vincent Ducrot gar mit 13 Millionen. Nun will er das Angebot mit bis zu vierzig eigenen Hochgeschwin-

digkeitszügen ausbauen. Doch aus finanziellen Gründen wollen die SBB diese nicht kaufen, sondern leasen. Die Idee: Wenn die SBB Partnern wie der deutschen oder der italienischen Bahn mehr Rollmaterial für internationale Züge zur Verfügung stellen, wird die Eröffnung neuer Verbindungen realistischer.

Die nächsten neuen Routen wollte Ducrot auf Anfrage von CH Media nicht verraten. Gerüchteweise könnten in den nächsten zwei Jahren Direktverbindungen von Zürich nach Rom und Bozen hinzukommen. Auch nach Lyon würde Ducrot gerne Direktzüge anbieten,

doch das scheiterte an der Verfügbarkeit von Trassen.

Neue Beschaffungen stehen demnächst an

Abgesehen von einem neuen Nachzug von Basel nach Malmö, der nächsten Frühling starten und saisonal dreimal pro Woche verkehren soll, werde der Fokus klar auf Tagesverbindungen liegen, sagte Ducrot am Mittwoch vor den Medien. Auch Partner konzentrierten sich stärker auf dieses Segment. Das Nachtnetz werde nicht mehr wesentlich wachsen.

Auch beim Ausbau der Infrastruktur plädiert Ducrot für Mässigung. Der Rückstand beim Unterhalt wachse, warnte er. Dieser sei prioritär. Die SBB begrüßten die Überprüfung der Ausbauvorhaben, welche ETH-Professor Ulrich Weidmann derzeit im Auftrag von Bundesrat Albert Rösti (SVP) durchführt. Resultate werden für den Herbst erwartet. Aus Sicht der SBB wird der Handlungsbedarf für neue Infrastrukturen bis 2045 in der Genferseeregion und in der Region Zürich am grössten sein. Dort erwartet die Bahn das höchste Wachstum an Reisenden.

Mehrere Milliarden Franken werden die SBB in nächster Zeit auch für Rollmaterial ausgeben. In den nächsten Wochen wollen sie bekannt geben, welcher Hersteller den Zuschlag für den Ersatz der Züge der ersten Serie der Zürcher S-Bahn erhält. Dies könnte der grösste Auftrag in der Geschichte der SBB werden. Danach muss die Bahn auch die Einheitswagen IV des Fernverkehrs ersetzen. Auch hier dürfte das Auftragsvolumen zehnstellig werden. Trotz Passagierboom werden finanzielle Sorgen die Bahn also noch längere Zeit begleiten.



In den Zügen der SBB sind immer mehr Menschen unterwegs – wie hier am Bahnhof Luzern.

Bild: Pius Amrein (Luzern, 5. 6. 2025)

Le patronat dénonce le poids grandissant de l'État dans l'économie

Politique Une étude montre que les entreprises publiques représentent près de 18% du tissu local. Les privés appellent à la retenue.

Emilien Ghidoni

À Genève, la droite estime depuis plusieurs années que l'État prend trop de place. Elle tente désormais de le prouver avec une étude démontrant que la part du secteur public dans l'économie est plus élevée au bout du lac que la moyenne suisse, ou même que les cantons de Vaud ou de Zurich.

Commandée par la section genevoise de la Fédération des entreprises romandes (FER), cette analyse a été réalisée par le cabinet d'étude BAK Economics. Le timing est judicieux, la population s'apprêtant à voter sur deux lois visant à limiter les dépenses de l'État.

La santé croît toujours plus

L'étude se divise en deux parties. Dans la première, le poids de l'État dans l'économie locale a été passé au crible. Il en ressort qu'à Genève, les services publics représentent 18% de l'activité, devant Vaud (17,1%), Neuchâtel (15,6%) et même Zurich (15,2%). «Seul le



Ivan Slatkine, président de la FER Genève, qui a commandé l'étude réalisée par le cabinet Bak Economic. Lucien Fortunat

canton de Bâle-Ville est devant Genève, avec 18,5%», détaille Matthieu Resbeut, chef de projet chez BAK Economics.

Notre canton compte 112 emplois publics pour 1000 habitants, loin devant Zurich ou Vaud. Par ailleurs, la part de l'emploi public a progressé de 2,1% entre 2012 et 2022, contre 1,5% dans le privé. La seconde partie du rapport

montre que ce sont surtout l'administration publique et le domaine de la santé et du social qui contribuent à cette croissance. Petit exemple: avec la vague de municipalisation des crèches de ces dernières années, les secteurs publics et subventionnés de la petite enfance représentent désormais 93% de cet écosystème. Signe, selon la FER Genève, que

les services publics ont l'appétit trop gros. «Une place en crèche privée coûte 36'000 fr. par an aux parents. Dans les structures publiques, c'est environ 50'000 fr., dont 20'000 payés par le foyer. Le reste est financé par les impôts. Sauf que nous ne connaissons pas toujours des années aussi fastes que ces derniers temps», prévient Arnaud Burgin, directeur de la FER Genève.

Le patronat déplore aussi un recours toujours plus faible aux entreprises privées du côté de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), des établissements médico-sociaux (EMS) et des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). «On internalise toujours plus les services de nettoyage ou d'hôtellerie, soupire Ivan Slatkine, président de la FER. Et d'ici à avril 2026, les EMS ne pourront plus faire appel à des externes pour ce genre de services.»

Pour Pascal Raemy, président de l'association genevoise des entrepreneurs de nettoyage, cette décision est incompréhensible.

«Nous faisons du travail de qualité, qui nécessite parfois des permis spéciaux», rappelle-t-il. Cette décision n'est-elle pas due aux multiples alertes lancées par les syndicats dans ce secteur? «Il peut y avoir des individus ne respectant pas les règles, mais c'est injuste d'en faire une généralité», répond Ivan Slatkine.

Au-delà de cette perte de parts de marché, la FER regrette aussi un départ important d'employés du privé vers le public. «L'État peut offrir des conditions de travail bien plus attractives, comme la semaine de quatre jours à salaire égal, illustre Arnaud Burgin. Mais c'est possible grâce aux impôts, payés en partie par les entreprises!»

Assurer la mission première

Les milieux économiques plaident donc pour un ralentissement de la machine. «Nous ne sommes pas contre l'État, mais il doit se concentrer sur ses tâches régaliennes», insiste le directeur de la FER Genève. Quelle serait la li-

mite idéale selon eux? «Prenons la santé: les soins doivent rester sous contrôle public, mais les services annexes peuvent être réalisés par des entreprises locales. Cela avantage tout le monde.» Pour enrayer cela, la FER Genève invite donc à approuver les «lois corsets», soumises au peuple ce 28 septembre.

Ces arguments font tiquer les syndicats. «La mission première de l'État est d'assurer des prestations pour la population, rappelle Davide de Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale. C'est cela qui détermine les besoins de ressources, pas l'inverse.»

Il estime aussi que les crèches, la santé et le social sont des domaines d'action publique. Ce ne serait donc pas au Canton de ménager les privés, mais plutôt à ces derniers de s'aligner sur les avantages du public. «S'ils veulent piquer des parts de marché pour faire du bénéfice dans ces domaines, c'est à eux, et non pas à l'État, de s'adapter», insiste-t-il.

Les Latins auront plus de poids au National

DÉMOGRAPHIE Au détriment des cantons de Berne et des Grisons, Fribourg et Lucerne verront leur nombre de sièges au Conseil national augmenter lors des prochaines élections fédérales. La représentativité romande et latine en ressort renforcée

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

«Une petite revanche des perdants de la guerre du Sonderbund.» C'est ainsi que Sean Müller, politologue à l'Université de Lausanne, analyse la modification de la répartition des sièges entre les cantons en vue des élections fédérales de 2027. La mise à jour, publiée ce mercredi par la Confédération, octroie un siège supplémentaire à Lucerne et Fribourg. Ces deux cantons catholiques disposeront respectivement de dix et huit sièges lors de l'élection du Conseil national le 24 octobre 2027, contre neuf et sept actuellement.

«C'est une petite revanche des perdants de la guerre du Sonderbund»

SEAN MÜLLER, POLITOLOGUE À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

A contrario, les cantons de Berne et des Grisons perdront chacun un siège, et disposeront respectivement de 23 et quatre représentants. Pour Sean Müller, cette évolution «réflète les changements démographiques de ces dernières décennies. Ainsi, Berne comptait 29 représentants en 1983, donc déjà après la création du canton du Jura. En 2027, ce canton disposera de 23 sièges. Soit une baisse de 21%».

Plus globalement, «le poids des six cantons romands augmente très légèrement, passant de 26 à 26,5% de sièges au Conseil national», poursuit le politologue. Un taux qui n'a jamais été aussi élevé depuis 1848. Au moment de la création de la Suisse moderne, la Chambre basse comptait 21,6% de Romands. A une nuance près: «Ces taux tiennent compte des élus germanophones fribourgeois et valaisans». Plus symbolique que réellement marquante, cette tendance haussière s'accentue encore lors-

qu'on évoque la représentativité latine sous la Coupole: «Avec le Tessin, on aura 30,5% des sièges» occupés par des élus latins en 2027. Ils n'étaient que 27% en 1848.

Malgré la latinisation du National, les équilibres évolueront peu dans deux ans. Ainsi, Zurich, le canton le plus peuplé du pays, conservera ses 36 sièges. Berne en aura donc 23 et Vaud 19. Parmi les autres cantons romands, Genève a 12 sièges, le Valais huit, Neuchâtel quatre et le Jura deux. Et le nombre total d'élus n'évoluera pas non plus: il y aura toujours 200 députés dans l'hémicycle. Si le gouvernement adapte la répartition de ces 200 sièges tous les quatre ans, c'est pour se conformer à la Constitution.

La gauche fribourgeoise gagnante?

Mais à quelles formations politiques vont bénéficier ces deux sièges supplémentaires? Ce printemps, le quotidien fribourgeois *La Liberté* évoquait déjà une piste: «Si on se base sur les résultats des dernières élections fédérales, en 2023, c'est le Parti socialiste qui l'aurait obtenu et assez largement. Le gain d'un huitième siège pour Fribourg pourrait d'ailleurs marquer la fin de la saga du siège volant entre la gauche et l'UDC.» Un parti qui compte bien se battre avec les autres formations bourgeois pour ravir ce fauteuil supplémentaire à la gauche.

En Suisse alémanique, la perte grisonne ne devrait, en revanche, pas sourire au Parti socialiste, comme le souligne Sean Müller: «Ça va être dur pour la gauche aux Grisons, où en 2023, le PS et Les Vert·e·s n'avaient que 23% de voix pour un seul siège. Ça s'annonce serré pour eux en 2027 avec un représentant en moins.» A Berne, l'enjeu est avant tout linguistique. Le Jura bernois ne compte qu'un seul élu sous la Coupole – l'UDC Manfred Bühler. Avec le transfert de Moutier dans le canton du Jura, sa base électorale va encore diminuer. ■

30,5%

Le pourcentage des sièges qui seront occupés par des élus latins en 2027.

Les femmes mariées avec enfants gagnent nettement moins que les hommes

RÉMUNÉRATIONS Des facteurs tels que l'état civil et la parentalité ont été pris en compte dans les statistiques de l'OFS sur les différences de salaire selon le sexe. L'écart est particulièrement important entre les femmes mariées et les hommes mariés

FANNY SCUDERI

De nouvelles statistiques permettent de mieux rendre compte de l'influence du statut familial sur la rémunération des femmes et des hommes. Un nouveau rapport de l'Office fédéral de la statistique (OFS) prend en compte le statut civil et la parentalité pour les salariés des secteurs privé et public, selon des données relevées de l'Enquête sur la structure des salaires de 2022.

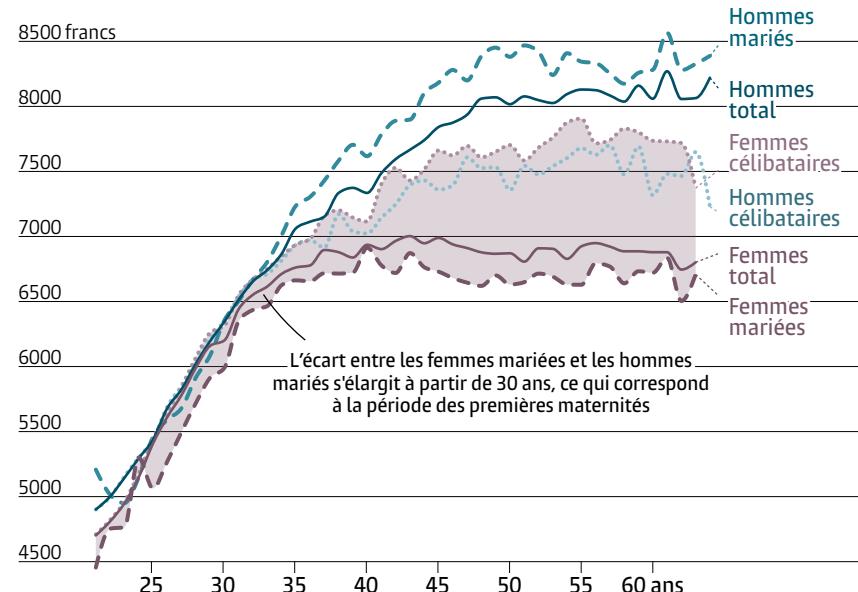
Les femmes mariées gagnent nettement moins que les hommes mariés, en particulier si elles ont des enfants, selon le rapport. Dans cette configuration, elles gagnent 21% de moins que les hommes. L'écart est de 1,9% entre le salaire des femmes célibataires sans enfant et des hommes.

Un postulat pour obtenir de nouvelles données

Parmi les salariés masculins, le statut civil a une incidence: le salaire médian des hommes mariés en 2022 est 1473 francs plus élevés que les célibataires (7798 francs pour les premiers et 6325 francs pour les seconds). Cette différence est seulement d'environ

LES FEMMES MARIÉES SE RETROUVENT AU BAS DE L'ÉCHELLE DES SALAIRES

Le salaire médian mensuel brut selon l'âge, l'état civil et le sexe en 2022, pour les secteurs privé et public



Pour certaines catégories, le salaire des femmes est supérieur à celui des hommes. Mais leur effectif est inférieur à celui des hommes. Ainsi, bien que les femmes célibataires gagnent légèrement plus que les hommes à partir de 36 ans, elles gagnent, au total, 1,3% de moins.

Graphique: Duc-Quang Nguyen et Fanny Scuderi | Source: Office fédéral de la statistique

300 francs parmi le corpus féminin. L'écart salarial s'accroît avec l'âge, relève encore l'OFS: tandis que les salaires des femmes mariées stagnent, ceux des hommes continuent d'augmenter.

Cette analyse trouve son origine dans un postulat déposé en 2022 par le conseiller national (PLR/SG) Marcel Dobler. Il estimait que les statistiques de l'Office fédéral de la statistique sur

l'égalité salariale devaient être approfondies en intégrant de nouvelles variables liées aux différents parcours de vie. Didier Froidevaux, de la section salaires et conditions de travail de l'OFS, explique les éléments nouveaux du rapport: «Il s'agit d'intégrer dans l'analyse statistique l'effet de l'état civil et de la parentalité sur le niveau du salaire. Et les résultats montrent clairement que ces critères supplémentaires ont une incidence différente sur la rémunération entre les femmes et les hommes.»

Bien que ces constats soient connus, «ces statistiques confirment qu'il y a une différence salariale forte en fonction de l'état civil et du fait d'avoir ou non des enfants, poursuit-il. Car cela se traduit souvent par une interruption provisoire, ou partielle, de l'activité professionnelle chez les femmes.» Pour preuve, relève-t-il, «à partir de 30 ans, la courbe des salaires des hommes et des femmes diverge sensiblement. C'est l'âge des premières maternités.»

L'Office fédéral de la statistique intégrera désormais ces critères dans ses futures publications. «Mais il faut se rendre compte des limites des statistiques, prévient Didier Froidevaux. Elles offrent une vision assez généraliste sur les salaires au niveau de l'ensemble du marché du travail en Suisse. Une approche qualitative et plus individualisée permettrait d'affiner encore ces constats.»

Pour l'élu PLR Marcel Dobler, ces données montrent «qu'il n'y a pas de discri-

mation salariale entre les hommes et les femmes célibataires, ni de fossé salarial entre les sexes, mais un fossé salarial lié à la maternité». Il aimeraient que le Conseil fédéral prenne en compte d'autres données, comme l'expérience professionnelle ou les interruptions de carrière, qui sont, selon lui, «désignées comme une différence salariale inexpliquée. Pour les comprendre et les éliminer, il faut plus de transparence».

Plus d'offres de garde

À ce sujet, la partie inexpliquée des différences de rémunération entre les sexes s'est élevée pour l'ensemble de l'économie à 48,2%, selon le rapport. Là aussi, les tendances diffèrent selon le statut civil: l'écart salarial inexpliqué, soit des salaires différents pour des profils structurels identiques, est plus élevé entre les salariés mariés (8,8%) qu'entre les femmes et les hommes célibataires (2,8%).

La conseillère aux Etats (PS/BE) Flavia Wasserfallen avait cosigné le postulat. «Le rapport confirme que les femmes réduisent ou interrompent généralement leur activité professionnelle après la naissance d'un enfant, tandis que les hommes restent généralement pleinement actifs. Cela entraîne des inégalités salariales et des écarts de retraite», analyse-t-elle. Pour remédier à cette situation, elle plaide pour «plus d'offres de garde d'enfants, une diminution de leurs coûts, et des modèles de travail plus flexibles.» ■

Wie die E-ID unseren Alltag verändert

Die elektronische Identitätskarte soll der Schweiz einen Digitalisierungsschub bringen. Was heißt das konkret?

Lea Hartmann

Digital statt Plastik: Kommt die E-ID, kann man das Portemonnaie künftig in vielen Situationen daheim lassen. Über eine App wäre die digitale Identitätskarte auf dem Handy abrufbar.

Noch ist das Ganze Theorie. Am 28. September stimmt die Schweiz über die E-ID ab – bereits zum zweiten Mal. Resultiert ein Ja, will der Bund die E-ID im Herbst nächsten Jahres einführen. Was würde sich damit ändern? Wir zeigen auf, in welchen Bereichen die digitale ID das Leben vereinfachen könnte.

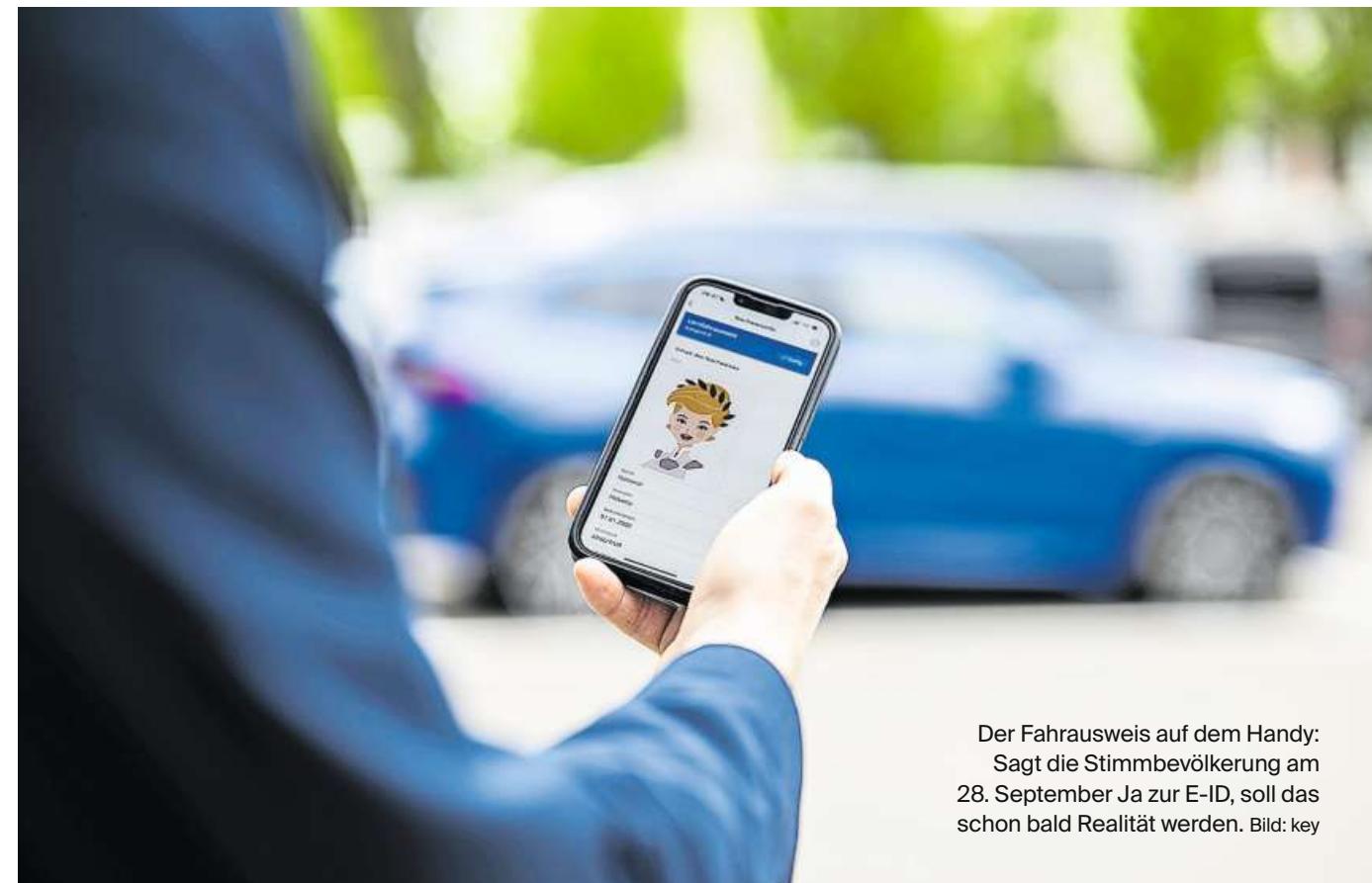
Fahrausweis auf dem Handy

Mit der E-ID wäre auch der Fahrausweis schon bald auf dem Smartphone abrufbar – so dass es nicht mehr nötig ist, den Ausweis physisch dabei zu haben. Der Bund plant die Einführung des digitalen Fahrausweises kurz nach dem E-ID-Start. Seit 2024 läuft ein Pilotprojekt: Angehende Autofahrerinnen und Autofahrer können bereits in mehreren Kantonen einen digitalen Lernfahrausweis beziehen.

Zentral für alle E-ID-Dienstleistungen ist eine App namens Swiyu, die man schon jetzt pro-babalber herunterladen kann. Sie funktioniert wie ein digitales Portemonnaie, in dem man unter anderem den E-Fahrausweis in Zukunft aufbewahren kann.

Digitale Alterskontrolle

Schon 18? Die E-ID kann auch für die Alterskontrolle eingesetzt werden. Beispielsweise am Eingang eines Clubs oder um in einem Onlineshop Alkohol zu kaufen. Aber auch Online-Casinos sind gesetzlich zur



Der Fahrausweis auf dem Handy:
Sagt die Stimmbevölkerung am
28. September Ja zur E-ID, soll das
schon bald Realität werden. Bild: key

Alterskontrolle verpflichtet. Die E-ID würde solche Kontrollen vereinfachen und sicherer machen.

Dafür hat die Swiyu-App eine Scan-Funktion. Am Eingang eines Clubs könnte man künftig einen QR-Code scannen. Auf dem Bildschirm sieht man dann, welche Daten angefordert werden. Stimmt man der Datenweitergabe zu, sieht der Kontrolleur beispielsweise, ob man volljährig ist oder nicht. Zusätzliche Angaben wie Name und Vorname werden nicht übermittelt.

Heute ist die Alterskontrolle beim Alkoholkauf und Glücksspiel eigentlich Pflicht, doch in der Realität sind Kontrollen und Jugendschutz teilweise lasch. Es reicht heute oft, anzukreuzen, dass man volljährig ist, obwohl die Unternehmen eigentlich eine Kontrollpflicht haben.

Nicht mehr an den Schalter

Mit der E-ID sollen viele Dienstleistungen von Behörden bezogen werden können, ohne dafür an einen Schalter oder zur Post gehen zu müssen. Ein Strafregisterauszug beispielsweise lässt sich heute zwar online bestellen, aber man muss dafür ein Formular plus ID-Kopie einschicken. Künftig soll man den Auszug vollständig elektronisch bestellen und auch erhalten können.

Außerdem ist die Idee, dass man sich mit der E-ID auf Onlineplattformen von Behörden einfacher einloggen kann – zum Beispiel, um die Steuererklärung auszufüllen. Seit einem Jahr gibt es AGOV, ein einheitliches Login für Behörden-Plattformen. Aktuell nutzen es rund zehn Kantone, weitere sollen da-

zukommen, ebenso Gemeinden. Künftig soll es mit der E-ID verknüpft sein.

Bankkonto und Handyabo

Auch Unternehmen können die E-ID nutzen. Sie ermöglicht beispielsweise das Eröffnen eines Bankkontos, ohne dafür auf eine Bank gehen zu müssen, oder das Abschliessen eines Handytarifs von daheim aus. In der Swiyu-App könnten auch Konzerttickets oder Diplome und Zeugnisse abgespeichert werden.

Behörden und Unternehmen sollen dann über eine zweite App die Echtheit der E-ID und von Dokumenten prüfen können. Eine solche Prüf-App befindet sich derzeit noch in Entwicklung.

Digitales Unterschriftenammeln

Wichtig ist die E-ID auch fürs sogenannte E-Collecting. Heute ist das Unterschriftenammeln für Volksinitiativen und Referenden nur per Papier möglich. Im Parlament laufen Bestrebungen, das zu ändern – ein Grund dafür ist der Skandal um gefälschte Unterschriften, der vergangenes Jahr publik geworden ist. «Ohne E-ID wird es rasch und flächendeckend kein E-Collecting geben», sagt Daniel Graf von der Stiftung für direkte Demokratie. Sie betreibt Wecollect – eine Plattform, die das Unterschriftenammeln vereinfacht. Wie für Alterskontrollen gilt: Die E-ID würde das Unterschriftenammeln nicht nur einfacher, sondern auch sicherer machen.

Weniger Hürden für Senioren und Behinderte

Senioren- und Behindertenverbände setzen sich für ein Ja zur E-ID ein. Denn für Menschen mit körperlichen Einschränkungen würde die elektronische ID den Zugang zu verschiedenen Diensten vereinfachen. Sehbehinderte Menschen können heute faktisch nicht an Unterschriftenammlungen teilnehmen – beziehungsweise sie müssen darauf vertrauen, dass sie wirklich das unterschreiben, wovon der Unterschriftenammler erzählt.

In Spital oder Fussballstadion

Auch im Gesundheitswesen könnte die E-ID zum Einsatz kommen. Zum Beispiel als Login fürs elektronische Patientendossier oder um sich im Organspenderegister einzutragen. 2022 hat sich die Stimmbevölkerung dafür ausgesprochen, dass man künftig festhalten muss, wenn man keine Organe spenden will. Der Bund hat die Einführung der neuen Regelung an die E-ID-Einführung geknüpft.

Ein weiterer Anwendungsbereich der E-ID könnten – theoretisch – Sportveranstaltungen sein. Seit Jahren wird über die Einführung personalisierter Tickets diskutiert, um die Sicherheit im Stadion zu erhöhen. Mit der E-ID liesse sich das einfacher realisieren.

Was allen Anwendungen gemein ist: Vorerst käme die E-ID nur in der Schweiz zum Zug. Mithilfe der Anerkennung im Ausland das Ziel, sagt Rolf Rauschenbach vom Bundesamt für Justiz. Verhandlungen mit der EU könnten aber erst aufgenommen werden, wenn das E-ID-Gesetz in Kraft ist. Die Union arbeitet derzeit ebenfalls an einer E-ID und einem elektronischen Portemonnaie.

En Europe, un avenir orageux

MÉTÉO Avec le réchauffement climatique, les événements extrêmes seront de plus en plus fréquents. En particulier les orages violents dits supercellulaires. La plupart de ces événements se concentreront dans les régions alpines

HUGO RUHER

Une étude parue mercredi dans la revue *Science Advances* prévoit que les orages supercellulaires – des phénomènes d'une grande intensité, avec des vents violents, de la grêle, des pluies diluviales et parfois même des tornades – devraient être 11% plus fréquents sur le continent avec la persistance du réchauffement climatique. L'étude signée par des chercheurs de l'Université de Berne ainsi que de l'ETH Zurich, met notamment en lumière que la Suisse ferait partie des pays les plus concernés.

La principale autrice, Monika Feldmann, a imaginé un scénario dans lequel la température à l'échelle mondiale augmenterait de 3 °C, puis couplé cela aux données récoltées entre 2016 et 2021 sur les orages présents à travers le continent européen. Cette méthode a établi qu'il y a eu environ 700 orages supercellulaires par saison, surtout autour des montagnes, et que l'évolution des conditions climatiques allait conduire à une augmentation sensible sur ces zones.

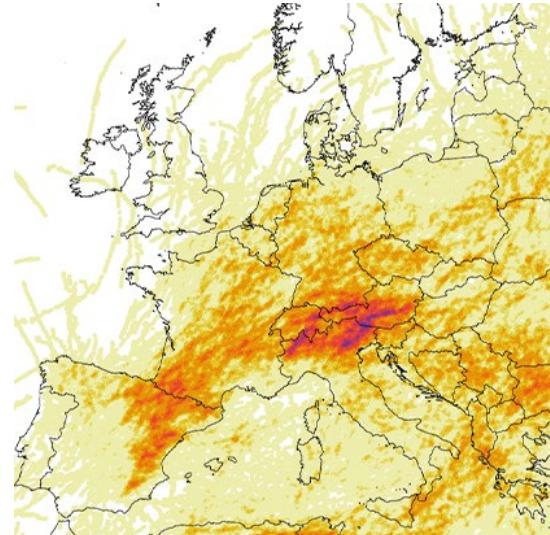
Des dégâts à Zurich et à La Chaux-de-Fonds

La chercheuse détaille: «Notre simulation montre que les Alpes sont un 'hotspot' d'orages supercellulaires. En cas d'augmentation de 3 degrés Celsius, ces orages continueront à se concentrer dans la région alpine, avec jusqu'à 52% d'événements en plus au nord des Alpes et 36% en plus au sud». Au contraire, le sud-ouest de la France et la péninsule Ibérique connaîtront une diminution dans les décennies à venir.

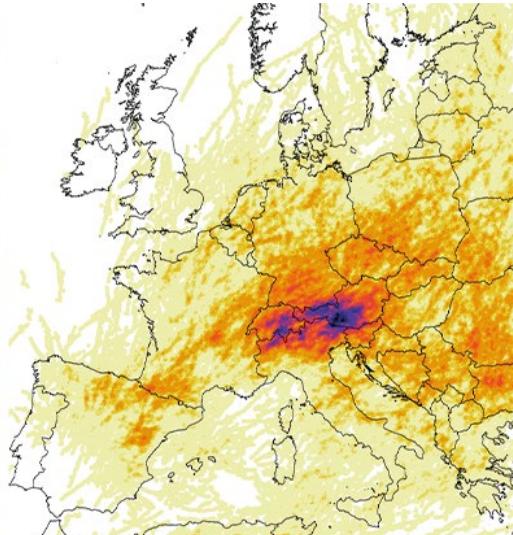
En Suisse et à travers les Alpes, la menace est à prendre au sérieux car les orages supercellulaires sont particulièrement craints. En 2021, de tels orages avaient causé d'importants dégâts à Zurich, puis à La Chaux-de-Fonds en 2023. A chaque fois,

DES SUPERCELLULES ORAGEUSES PLUS FRÉQUENTES, ET CONCENTRÉES DANS LES ALPES

Dans le scénario d'une hausse de 3°C de la température globale, la fréquence des orages violents et localisés augmente de 11% par rapport à aujourd'hui.



Source: Feldmann et al. Sciences Advances (2025)



il s'agissait de manifestations très localisées dans lesquelles les vents tournent sur eux-mêmes, accompagnés de fortes précipitations.

Mieux se préparer aux catastrophes

«Ces événements sont difficiles à reconnaître car ils sont très petits et peu visibles sur les images radars», précise Mihkael Schwander, prévisionniste chez MétéoSuisse. Pire: si les météorologues peuvent identifier les conditions promptes à déclencher un orage de ce type, il leur est encore difficile de dire précisément quand et où celui-ci aura lieu. «Nous pouvons affirmer qu'un orage arrive tel jour sur telle région, mais sans dire quelle ville sera touchée ni à quel moment précis», ajoute le météorologue.

L'équipe de Monika Feldmann a justement étudié quelles étaient les conditions de départ nécessaires. Il est admis que les orages supercellulaires se déclenchent lorsque l'air est instable et humide, mais il faut en plus un élément déclencheur. Par exemple, le relief, lorsque la masse d'air rencontre une montagne par exemple et se retrouve

forcée à s'élever, ou alors le passage d'un front froid avec une forte différence de température. «La topographie des Préalpes, avec des lacs qui maintiennent l'humidité, constitue l'environnement idéal pour déclencher ces orages, considère la chercheuse. Mais cela est à prendre en compte aussi dans le contexte du changement climatique.»

«Notre simulation montre que les Alpes sont un «hotspot» d'orages supercellulaires»

MONIKA FELDMANN, CHERCHEUSE

Les scientifiques se sont confrontés à la difficulté de répertorier les orages existants pour pouvoir extrapoler à partir de ces phénomènes passés. Dans leur étude, ils n'ont pu prendre en compte que les événements qui s'étendaient sur plus de 2,2 kilomètres, correspondant à la résolution maximale des mesures. «Mais certains orages

sont plus petits et durent moins longtemps», regrette la chercheuse. Eux, restent mis de côté.

Un objet d'étude compliqué

Pour Mihkael Schwander, l'étude reste extrêmement intéressante malgré ces limitations. «L'étude des orages est particulièrement compliquée. Contrairement aux températures ou aux précipitations, nous avons très peu de données les concernant, et quasiment rien pour l'étude sur le long terme, commente l'expert. On a l'impression que les orages s'intensifient ces dernières années, et cette étude montre que c'est réel, et que la tendance va continuer en ce sens.»

Le manque de données solides a un effet pervers: les orages sont globalement ignorés dans les stratégies de gestion des risques, et ce, malgré les importants dégâts qu'ils peuvent provoquer. «Comprendre les conditions qui favorisent ces tempêtes est essentiel pour mieux se préparer, assure Monika Feldmann. Les informations que nous récoltons avec ce type d'étude sont cruciales pour mieux se préparer face à ces catastrophes naturelles.» ■

Les droits de douane sont-ils bons pour la planète ?



Un porte-conteneurs, lors de son chargement dans le port de Hambourg (Allemagne), en mars 2023. MARKUS SCHOLZ/DPA/PICTURE ALLIANCE VIA GETTY IMAGES

éric Albert

Une politique climatique active serait plus efficace que le protectionnisme pour réduire l'empreinte carbone

ANALYSE

Le climatosceptique Donald Trump, celui-là même qui a, une nouvelle fois, sorti les Etats-Unis de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique, fait-il – sans le vouloir – du bien à la planète ? La question est évidemment provocante. Mais avec le grand retour des droits de douane, elle revient en boucle, notamment chez les lecteurs du *Monde* : les barrières douanières, qui mettent un coup de frein à la mondialisation, ne sont-elles pas une bonne nouvelle pour l'environnement ?

« *C'est une très bonne question*, répond Lionel Fontagné, professeur d'économie à la Paris School of Economics et directeur de l'Institut des politiques macroéconomiques et internationales, spécialiste des questions de commerce. *Depuis un quart de siècle, on a constaté une très rapide augmentation du commerce et, en même temps, une très forte hausse du CO₂ dans l'atmosphère, et l'on a forcément envie de faire le lien.* » Est-ce pertinent ?

Commençons par la conclusion, partagée par la grande majorité des économistes, de gauche comme de droite : s'attaquer à la mondialisation réduirait effectivement l'empreinte carbone mondiale, mais ce n'est vraiment pas la meilleure façon de s'y prendre, le coût d'une telle politique étant démesuré si l'on veut conserver le même niveau de croissance économique et d'emploi.

« *Réduire le commerce mondial serait une façon extrêmement coûteuse de lutter pour l'environnement* », continue M. Fontagné. Pour lui, adopter des politiques climatiques (encourager les énergies renouvelables, faire payer le CO₂ aux entreprises...) serait beaucoup plus efficace et moins cher.

Mathilde Dupré, codirectrice de l'Institut Veblen, un groupe de réflexion économique consacré à la transition écologique, bien que très critique de la mondialisation, va dans le même sens : « *Si la politique de Trump provoque un ralentissement général de l'économie, on observera une baisse de l'exploitation des ressources, mais ce serait comme pendant la pandémie : un prix très élevé à payer et une façon inefficace de procéder.* »

« *Les droits de douane ont sans doute un rôle à jouer, mais pas ceux de Donald Trump* », ajoute Maxime Combes, économiste à l'Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (Aitec), qui s'est notamment battu contre l'accord de libre-échange de l'Union européenne avec le Marché commun du Sud. « *Mettre en place la loi*

du plus fort, comme le président américain le fait, ne va pas aider les politiques climatiques », assure-t-il. En clair, même pour la planète, il n'y a guère lieu de se réjouir de ce grand retour du protectionnisme.

La mondialisation, le quart des émissions de gaz à effet de serre

Un tee-shirt à quelques euros arrivé en avion de Chine et livré par les plateformes Shein ou Temu. Des haricots transportés du Kenya. Comment ne pas réagir face à ces exemples d'une telle mondialisation débridée ? En matière d'émissions de gaz à effet de serre, le commerce mondial est effectivement un poids lourd. « *Le chiffre à retenir, c'est que le quart des émissions mondiales vient des biens qui sont échangés à travers le monde* », souligne Lionel Fontagné. Cette statistique comprend l'addition des émissions provenant de la production de ces marchandises et de leur transport.

La France, pays fortement désindustrialisé et utilisant une électricité bas carbone, n'est évidemment pas une exception. Son empreinte carbone provient désormais majoritairement des importations : en 2023, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, 56 % des émissions de gaz à effet de serre de tout ce que nous consommons ont été produites à l'étranger, à commencer par l'Allemagne et la Chine.

Pierre Cotterlaz et Christophe Gouel, deux chercheurs du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, ont mesuré l'impact du commerce mondial sur les émissions françaises. Ils mettent en évidence l'influence grandissante de la Chine depuis un quart de siècle. En 2000, les importations chinoises représentaient 3 % de l'empreinte carbone française ; huit ans plus tard, ce niveau avait presque triplé, à 8 %. Et, comme la consommation totale de la France avait progressé pendant ce temps-là, les émissions importées de Chine ont même triplé sur cette période. « *Pendant cette grande phase de l'émergence de la Chine, la France a remplacé une production locale par des produits plus polluants* », conclut M. Gouel. Depuis 2008, la part de la Chine dans l'empreinte carbone de la France s'est cependant stabilisée. Elle demeurait à 8 % en 2022.

Inversement, le commerce mondial peut parfois réduire la pollution. C'est le cas quand la France, avec son électricité décarbonée, exporte vers les Etats-Unis, où les énergies fossiles sont prédominantes dans le mix électrique. C'est aussi le cas quand elle importe des panneaux solaires à bas coût de Chine, rendant cette technologie abordable.

Le transport, un impact relativement limité

Si le commerce mondial est source de pollution, le transport des marchandises n'est, en revanche, que partiellement responsable du problème. « *Ce qui compte vraiment, c'est la façon dont les produits sont fabriqués, beaucoup plus que le transport*, explique M. Gouel. Bien sûr, des haricots verts qui poussent au Kenya et sont importés par avion, ce n'est pas bon. Mais quand il s'agit de porte-conteneurs plutôt que d'avions, l'empreinte carbone est limitée. »

Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le transport international des marchandises représente quand même 7 % des émissions totales de gaz à effet de serre. Une grosse moitié provient des camions, un gros tiers des bateaux et le reste, un peu moins de 10 %, des avions, selon le Forum international des transports.

Les monstres des mers que sont les porte-conteneurs – ils mesurent jusqu'à 400 mètres de long – fonctionnent avec l'un des carburants les plus polluants, tellement visqueux qu'il faut le chauffer avant de le brûler. Mais ils transportent de telles quantités que l'empreinte carbone de chaque marchandise est limitée. « *Le commerce maritime est très efficace*, résume Lionel Fontagné. Il émet beaucoup moins par tonne transportée que le transport routier et, évidemment, que le transport aérien de marchandises. »

En conséquence, de nombreuses études concluent que les circuits courts ne sont pas nécessairement les moins polluants. En 2013, quatre chercheurs de l'Institut d'écologie sociale de Vienne et de l'Institut de recherche pour l'agriculture biologique d'Autriche ont comparé les émissions de CO₂ de tomates provenant de quatre sources différentes dans un supermarché de la capitale autrichienne. Les premières poussaient localement, mais dans des serres chauffées ; les deuxièmes localement également, de culture bio ; les troisièmes provenaient d'Espagne et poussaient sous des tunnels plastiques non chauffés ; les dernières, destinées à des conserves, provenaient d'Italie et poussaient en plein air. La conclusion : les plus polluantes des quatre étaient les premières, locales mais en serres chauffées, produisant 1 400 grammes de CO₂ par kilogramme.

Les tomates importées d'Espagne et d'Italie, même en tenant compte du transport et de l'emballage, émettaient entre une fois et demie et deux fois moins. Les plus propres, de loin, étaient les tomates locales bio, dont l'empreinte carbone était sept fois moindre... mais elles ne sont disponibles qu'une partie de l'année, ne pouvant pas pousser en hiver en Autriche. « *Le problème est de savoir pourquoi on mange des tomates en plein hiver*,

réplique M. Combes, de l'Aitec. *Est-ce qu'on ne peut pas trouver une alternative et manger en fonction des saisons ?*

Le coût d'un monde sans commerce

La base est désormais posée : le commerce mondial pollue – le quart des émissions mondiales –, mais cela ne provient majoritairement pas du transport. Dès lors, quels seraient les gains environnementaux d'une démondialisation ? L'économiste américain Joseph Shapiro a été l'un des premiers à essayer d'y répondre. Dans un article de 2016 qui a fait date, il tente de construire un contre-modèle où les pays vivraient en autarcie. Ils ne consommeraient pas moins ni différemment, mais toute la production serait relocalisée. Sa conclusion : un tel monde, sans commerce, réduirait les émissions de gaz à effet de serre de seulement 5 %.

Mais une telle politique serait une catastrophe économique, qu'il chiffre à une perte de 5 500 milliards de dollars (4 725 milliards d'euros), soit environ 7 % du produit intérieur brut (PIB) mondial de l'époque. Deux raisons principales expliquent cette perte financière : la fin des effets d'échelle de la mondialisation (la production peut être centralisée, donnant lieu à des économies) et des effets de composition (les régions se spécialisent en fonction de leurs avantages comparatifs).

Lionel Fontagné a réalisé avec l'économiste Jean Fouré un travail similaire en 2017. Il a essayé de simuler non pas un retour à l'autarcie, mais une simple stagnation du commerce mondial. Il a calculé pour cela qu'il fallait augmenter les droits de douane mondiaux à 17 %. Ses conclusions vont dans le même sens : une telle politique réduirait les émissions de CO₂ mondiales de 3,5 %, d'ici à 2030, et provoquerait une réduction du PIB de 1,8 %.

Selon lui, la mise en place de programmes en faveur de l'environnement pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris serait bien plus efficace. Une taxe carbone généralisée, par exemple, si tant est qu'elle soit possible à appliquer à l'ensemble de la planète, réduirait les émissions de gaz à effet de serre de 27 %, et contracterait le PIB de 1,2 %. Autrement dit, le gain climatique serait supérieur, pour un coût économique moindre. « *Mener une politique climatique est bien plus efficace que d'imposer des droits de douane*, conclut M. Fontagné. *Le protectionnisme n'est tout simplement pas efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.* »

Des outils à employer de manière ciblée

Rien de tout cela ne signifie que les outils du protectionnisme n'ont aucun rôle à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique. « *Le problème, c'est que les règles de l'OMC, ou celles des accords commerciaux, sont aveugles aux questions environnementales* », souligne M^{me} Dupré, de l'Institut Veblen. Le climat et l'environnement sont souvent les grands absents de ces accords, qui ne les mentionnent presque pas.

Pire encore, selon une étude de 2020 de Joseph Shapiro, les industries les plus polluantes bénéficient souvent des droits de douane les plus faibles. Cette année-là, les briques ou les engrains azotés, parmi les produits les plus émetteurs de CO₂, s'acquittaient, par exemple, de droits de douane mondiaux négligeables, autour de 0,01 %.

Ce « *biais environnemental* » n'est évidemment pas une politique volontaire, souligne M. Shapiro. Simplement, les gouvernements ont toujours eu tendance à protéger davantage les filières de produits finis (les automobiles, par exemple) que celles des composants de base. Ils taxent donc plus les industries à haute valeur ajoutée, moins polluantes, que celles qui produisent les matériaux de base.

Sur cette base, Maxime Combes estime qu'il faut introduire des règles environnementales dans les accords de libre-échange : « *On ne peut pas mettre un secteur économique européen en libre concurrence avec le reste du monde tout en lui imposant des normes environnementales avancées.* » Selon lui, des droits de douane ciblés peuvent faire partie de l'arsenal à utiliser. Cela peut être le cas sur l'acier notamment, où il est très difficile de verdir la production européenne si elle est en concurrence avec celle provenant de Chine.

Dans cette logique, l'introduction en 2026 d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne est souvent applaudie par les économistes. « *Il suffit d'exiger que tout importateur ayant émis du CO₂ hors d'Europe pour produire et transporter des produits consommés en Europe paie notre prix du carbone*, écrit, dans un livre à paraître le 3 septembre, *Economie de l'(in)action climatique* (Presses universitaires de France), Christian Gollier, directeur de la Toulouse School of Economics. *C'est équitable, incitatif à la décarbonation auprès de nos partenaires commerciaux, compatible avec les règles de l'OMC.* »

La mise en place de ce mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, qui entrera en vigueur en janvier 2026, relève cependant du cauchemar logistique et reste controversée par les conséquences pour les acteurs européens de l'annulation des quotas gratuits qui l'accompagne. Mesurer les émissions de CO₂ des produits fabriqués à

l'étranger est difficile, sans même évoquer les fraudes. Changer les règles commerciales pour y inclure l'environnement est loin d'être gagné. Mais ce n'est pas la méthode de Donald Trump qui le permettra.

Babyboomer bleiben in ihren Immobilien

Trotz der demografischen Entwicklung sprechen mehrere Gründe gegen sinkende Preise für Häuser und Wohnungen

MICHAEL FERBER

«Einen alten Baum verpflanzt man nicht.»

Wie für tief verwurzelte Pflanzen ist es auch für ältere Menschen schwierig, sich an neue Lebensumstände und eine neue Umgebung anzupassen. Das zeigt sich auch am Schweizer Immobilienmarkt. Laut einer Studie der Bank Raiffeisen ist die Wohnmobilität von Pensionierten in der Schweiz sehr gering. Sowohl im Stockwerkeigentum als auch im Einfamilienhaus beträgt die Umzugsquote von Wohneigentümern im Rentenalter lediglich 1,5 Prozent. Auch mit zunehmendem Alter steige ihre Neigung zu Umzügen kaum: Bei über 75-jährigen Einfamilienhausbesitzern liege sie auch nur bei 1,6 Prozent.

Fredy Hasenmaile, Chefökonom von Raiffeisen Schweiz, sieht darin einen der Indikatoren, dass auf absehbare Zeit nicht mit einer grösseren Verkaufswelle beim Wohneigentum hierzulande zu rechnen sei – und folglich auch nicht mit sinkenden Preisen. «Hoffnungen auf bald sinkende Preise für Wohneigentum wegen der demografischen Entwicklung dürften enttäuscht werden», sagt er.

Am Ort sozial verankert

Gegen sinkende Preise für Wohnimmobilien sprechen gleich mehrere Punkte:

■ **Umzüge ergeben wirtschaftlich oft keinen Sinn:** Für viele Babyboomer – diese Generation umfasst die Jahrgänge 1946 bis 1964 – ist es günstiger, in den eigenen vier Wänden zu bleiben, als umzuziehen. «Rein ökonomisch gesehen sind die Anreize für einen Umzug für die Babyboomer in den meisten Fällen nicht gegeben», sagt Robert Weinert, Partner beim Beratungsunternehmen Wüst Partner. Die Betriebskosten im Eigenheim sind oft nicht allzu hoch. Zudem hätten die Wohneigentümer ihre Immobilien in den vergangenen Jahrzehnten zu deutlich niedrigeren Preisen gekauft. Ihre Zinskosten seien folglich oftmals nicht allzu hoch, zumal einige auch ihre Hypothek abbezahlt haben.

■ **Teure und rare Wohnimmobilien:** Hinzu komme, dass man auf dem



Experten glauben nicht an tiefe Hauspreise – zumindest noch nicht.

CHRISTIAN BEUTLER / KEYSTONE

Schweizer Wohnimmobilienmarkt für das Geld weniger bekomme, sagt Weinert. «Und es ist in vielen Regionen sehr schwer, überhaupt etwas Adäquates zu finden.» Auf das Alter hin suchten viele Personen nach Liegenschaften, die gut angebunden seien. Zudem seien viele Wohneigentümer an ihrem Ort sozial verankert.

■ **Steuerliche Gründe:** Des Weiteren fällt bei einem Verkauf die Grundstücksgewinnsteuer an, häufig müssen die Verkäufer von Wohnimmobilien hier rund 20 Prozent des Verkaufsgewinns ihrer Immobilie an den Fiskus abführen.

■ **Anhaltende Zuwanderung:** Auch die Zuwanderung in die Schweiz spricht gegen sinkende Immobilienpreise. Hasen-

maile geht davon aus, dass die Schweiz aufgrund des Lohngefälles gegenüber dem Ausland weiterhin mit einer robusten Zuwanderung rechnen darf.

■ **Ineffiziente Nutzung von Wohnimmobilien:** Die zunehmende Anzahl älterer Haushalte dürfte ausserdem dazu führen, dass mehr Wohnraum ineffizient genutzt werde, sagt Hasenmaile. Dies ist allerdings das gute Recht von Wohneigentümern. So dürfte indessen die Knappheit am Schweizer Immobilienmarkt auf längere Sicht anhalten.

Trotzdem dürfte die demografische Entwicklung mittel- bis langfristig Auswirkungen auf den Immobilienmarkt haben. Ab einem gewissen Zeitpunkt könnte es bei den Babyboomer zu

mehr Verkäufen von Wohnimmobilien kommen, sagt Weinert. Dieser liege aber noch in der Zukunft – das wäre nämlich dann, wenn viele der Babyboomer pflegebedürftig werden oder sterben. Selbst bei Personen in höherem Alter kämen die Wohnimmobilien aber oft nicht auf den Markt. Sie würden oftmals in der Familie weitergegeben.

Das Preiswachstum am Schweizer Immobilienmarkt könnte mit dem Fortschreiten des demografischen Wandels aber weniger stark werden, sagt Weinert. Dies hänge indessen vom Gesamtkontext ab. Wichtige weitere Einflussfaktoren seien etwa die wirtschaftliche Lage, die Zuwanderung sowie gesetzliche Regelungen. «Letztlich handelt es sich bei der Demografie nur um eine Variable von mehreren, welche die Preis-

entwicklung am Immobilienmarkt bestimmen», sagt er. Der demografische Wandel dürfte Chancen für eine gewisse Linderung der Wohnungsknappheit bieten, stelle aber keine Bedrohung für das Preisgefüge dar, sagt Hasenmaile dazu.

Gedämpfte Konjunktur

Teilweise anders sieht dies indessen Manuel Buchmann, Projektleiter und Berater bei Demografik, einem unabhängigen Kompetenzzentrum für Demografie in Basel. Er weist darauf hin, dass die Leerstände bei Einfamilienhäusern in der Schweiz seit 2023 steigen würden. «Mieter und Eigenheimbesitzer blockieren sich gegenseitig. Das ist ein Indiz, dass die Preise nicht stimmen», sagt er. Das muss aber nicht ewig so bleiben.

Gemäss Analysen des Hypothekenvermittlers MoneyPark könnten 85 Prozent der heute 50- bis 65-jährigen Eigentümer im Rentenalter ein Problem mit der Tragbarkeit ihrer Immobilien bekommen, sagt Buchmann. «Sobald der Markt realisiert, dass sich die Nachfrage fundamental verändert, werden die Preise fallen.» Das dürfte dazu führen, dass viele Babyboomer ihr Wohneigentum schneller als geplant verkaufen wollten oder müssten.

Der wichtigste Faktor für die Entwicklung der Immobilienpreise hat mit der Demografie direkt jedoch nichts zu tun: die Zuwanderung. Bei ihr ist wiederum die inländische Nachfrage nach Arbeitskräften der wichtigste Treiber. Zurzeit mache sich die gedämpfte Konjunktur bemerkbar, sagt Buchmann – was den Auftrieb bei den Immobilienpreisen abschwächt.

Laut Daten des Staatssekretariats für Migration hat sich der seit 2024 zu beobachtende Rückgang bei der Zuwanderung im ersten Halbjahr 2025 fortgesetzt. In diesem Zeitraum kamen rund 76 300 Personen hinzu zur ständigen ausländischen Wohnbevölkerung in der Schweiz, rund 5,4 Prozent weniger als im selben Vorjahreszeitraum. Die Nettozuwanderung zur ständigen ausländischen Wohnbevölkerung sank im ersten Halbjahr 2025 um rund 6800 auf 34 200 Personen.

Un accord a été signé avec deux investisseurs privés pour l'édification des deux plus hautes tours prévues au PAV. Elles devraient culminer à 175 et 170 mètres

Les tours trouvent bâtisseurs

MARIA PINEIRO

PAV ► Genève prend peu à peu de la hauteur. Il suffit pour s'en assurer de se promener sur la route des Acacias. Les futures tours des Vernets et Pictet, encore en chantier, font désormais écho aux constructions de Pont-Rouge. Mais ce n'est rien comparé aux prochains bâtiments projetés dans le quartier. Le Conseil d'Etat a annoncé hier que deux nouveaux gratte-ciel seront construits le long de la route des Jeunes, de part et d'autres de la route des Acacias d'ici à 2035. Ils s'élèveront à 170 et 175 mètres, soit le double de celles en construction. Une perspective qui fait bondir les milieux de défense du patrimoine. Une pétition sera lancée. La concrétisation de ce projet ne sera pas un long fleuve tranquille.

«Le Conseil d'Etat assume de changer d'échelle, de changer le visage urbain de Genève.» C'est ainsi qu'Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du Territoire, a indiqué qu'une nouvelle étape du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) était franchie avec la validation des accords de planification pour les deux tours emblématiques du quartier. Deux investisseurs privés, dont la société Rolex qui érigera le plus grand des deux bâtiments, ont paraphé ce document. Une sorte de contrat de fiançailles, ont imaginé les autorités, qui règle les questions de qualité du bâti.

Qualité exigée

Car les terrains concernés appartiennent à la Fondation PAV et seront mis à disposition en droit de superficie. Pour les pouvoirs publics, c'est l'assurance d'encaisser des rentes et de poser des exigences. «Des tours oui, mais pas n'importe quelles tours. Les investisseurs ne feront pas ce qu'ils veulent»,



Les tours du futur quartier (en gris) vues depuis Cologny. ©OLIVIER RIETHAUSER/©ETCHE

«L'Etoile sera un nouveau centre-ville vivant»

Antonio Hodgers

assure Antonio Hodgers. Dans les grandes lignes, 70% des 50 000 m² de surface de plancher seront dédiés au logement, soit 600 appartements de diverses typologies, mais pas à caractère social. Les toits des immeubles devront être occupés par des établissements ouverts au public afin de «démocratiser l'accès au panorama». Le Conseil d'Etat veut un

quartier animé avec de la vie sociale, des restaurants et des divertissements. «L'Etoile sera un nouveau centre-ville vivant», assure le magistrat qui prévoit le lancement du concours d'architecture fin 2025 et l'inauguration en 2034-2035.

Ces deux futurs gratte-ciel s'intègreront dans un quartier qui devrait en accueillir une trentaine de 120 à 150 mètres

d'ici à 2050. «C'est la Genève du XXI^e siècle qui va se développer, une ville haute, mais avec beaucoup plus d'espaces verts au sol», s'enthousiasme Antonio Hodgers.

Développement encadré

Des propos confirmés par le président de la Fondation PAV. Bertrand Reich assure vouloir «construire la ville idéale avec

un niveau de qualité élevé». Pour ce faire, il précise que l'attribution des droits de superficie se décide selon des critères qualitatifs et non financiers. Il insiste également sur la volonté de coconstruire le quartier, en dialoguant avec les habitant·es, les associations, les communes et en accompagnant les investisseurs.

Les communes concernées par le projet, à savoir la Ville de Genève, Carouge et Lancy, soulignent porter une attention particulière aux équipements et à la générosité des espaces verts. Marjorie de Chastonay, magistrate de la Ville chargée de l'Aménagement, juge «normal que ce projet suscite débat», mais rappelle qu'il a été jalonné de diverses étapes. Parmi lesquelles le plan directeur de 2007 ou le plan de quartier adopté par le Conseil d'Etat plus les communes en 2014-2015.

Débats à venir

Il n'en reste pas moins que le développement du quartier suscite des débats nourris qui ont donné lieu à plusieurs votations populaires. Par deux fois, le peuple a suivi les autorités en acceptant la loi PAV en 2018 et le Plan localisé de quartier Acacias I en 2024. La population a également refusé de renforcer la propriété par étage dans le périmètre.

La présentation du projet a immédiatement fait réagir. L'association Sauvegarde Genève annonce le lancement d'une «pétition contre les futures tours et gratte-ciel du PAV». Les opposant·es pourront faire valoir leur opinion de manière plus formelle lors de l'élaboration des plans localisés de quartier, du vote des préavis communaux pouvant être contestés par référendum, puis encore des autorisations de construire. Le canton a convié la population à une séance d'information le 8 septembre. I

95% des projets d'IA en entreprise échoueraient, selon le MIT

TECHNOLOGIE Une étude montre que seuls 5% des projets d'IA générative menés en entreprise produisent un retour mesurable. Deux experts comparant ces résultats avec ce qu'ils constatent en Suisse

ANOUCH SEYDTAGHIA

Le monde de l'intelligence artificielle (IA) a l'habitude de voir passer des chiffres chocs. Mais celui-ci détonne particulièrement. Selon une étude parue fin juillet, 95% des projets d'IA générative menés en entreprise échouent. Seuls 5% parviennent à créer de la valeur pour l'entreprise. Les auteurs de l'étude ne sont pas des consultants de troisième zone, puisqu'ils émanent du prestigieux Massachusetts Institute of Technology, le MIT.

Malgré 30 à 40 milliards de dollars investis par les entreprises dans l'IA générative dans le monde, l'immense majorité d'entre elles n'obtiennent aucun retour sur investissement, selon l'étude. ChatGPT, Gemini de Google ou Copilot de Microsoft ont certes été testés par 80% des sociétés sondées, et près de 40% déclarent les avoir déployés. «Mais ces outils améliorent principalement la productivité individuelle, et non les performances financières», note le MIT, qui a analysé les résultats de 400 sociétés aux Etats-Unis.

Differences avec la Suisse

Le constat est implacable: «Les solutions personnalisées sont bloquées en raison de la complexité de l'intégration et de leur incompatibilité avec les flux de



«L'adoption de l'IA – sous toutes ses formes – demande du temps. C'est avant tout une évolution culturelle»

SANDRO SAITTA, CONSEILLER EN DONNÉES ET IA CHEZ VIADATA

travail existants», écrivent les chercheurs. On semble ainsi loin des promesses des vendeurs d'IA. De quoi sérieusement refroidir les ardeurs des entreprises qui veulent se lancer? «Cette étude doit être lue avec précaution. L'échantillon est relativement réduit, concentré essentiellement sur de grandes entreprises américaines engagées dans des projets pilotes. Ces contextes sont très éloignés de la réalité suisse, où l'économie repose largement sur un tissu de PME. Les dynamiques, les priorités et les méthodes de mise en œuvre ne sont pas comparables», nuance en préambule Frédéric Matthey,

administrateur de sociétés et spécialiste en IA.

Selon l'expert, la tendance est très différente en Suisse. «L'IA y est déployée de manière plus ciblée, pragmatique et ancrée dans les métiers. Elle ne se présente pas comme une expérimentation technologique, mais comme une réponse à des besoins concrets. Dans l'immobilier, les communes, l'industrie, la finance ou la sécurité, des solutions apportent des gains de productivité immédiats: réduction des délais de traitement, simplification de l'accès à l'information, optimisation de tâches répétitives... Ce sont précisément ces bénéfices tangibles qui favorisent une adoption rapide et durable.»

Organisation des données... et des équipes

Pour Sandro Saitta, conseiller en données et IA au sein de la société Viadata, «l'adoption de l'IA – sous toutes ses formes – demande du temps. C'est avant tout une évolution culturelle. Mais je constate depuis quelques mois un signe encourageant: dans certaines PME, on ne se contente plus de formations sur l'IA générative. On parle aussi de gouvernance, de maturité des données et d'organisation des équipes. Ce changement de perspective me semble essentiel pour que l'IA devienne vraiment utile.»

Le spécialiste constate trois raisons qui expliquent les échecs de projets d'IA générative. «La première, c'est que beaucoup commencent par la technologie plutôt que par le besoin. On me demande souvent: «Que puis-je faire avec ChatGPT?» Alors que la

vraie question est: «Quel est mon problème?» Sans ce point de départ, l'IA générative n'apporte pas de valeur à l'entreprise, note Sandro Saitta.

Deuxièmement, il met en garde face à «l'effet magie»: «Lorsqu'on teste un outil d'IA générative, le résultat est impressionnant. Mais dès qu'il faut passer en production, assurer la fiabilité et l'intégration dans le quotidien de l'entreprise, les difficultés apparaissent. Le fossé entre un prototype et une mise en œuvre réelle est immense.» Troisièmement, l'expert insiste sur l'importance d'être accompagné par des personnes de confiance dans le processus.

«Ce n'est pas l'IA qui échoue»

Frédéric Matthey fait un constat implacable: «Ce n'est pas souvent l'IA qui échoue, mais la manière dont elle est mise en œuvre. Et c'est précisément là que la Suisse a souvent des approches différentes.» Selon lui, en Suisse, «nous privilégions un service de proximité et un accompagnement structuré à toutes les étapes: du conseil d'administration qui définit la gouvernance à la direction qui fixe les priorités, jusqu'aux chefs de service et aux utilisateurs finaux qui exploitent les outils au quotidien. Cette méthode garantit non seulement une mise en œuvre efficace, mais aussi un suivi et une amélioration continue.»

Vive le pragmatisme absolu, donc. «L'IA ne se décrète pas, poursuit-il. Elle doit être organisée, intégrée métier par métier, avec des solutions simples, utiles et économiquement viables.» ■